

**Exemple d'examen  
 publié**

**Examen oral**  
**Conseil aux assurés**

**Cas n° 1**

Expert principal

xx

X. / X. XXXXXX XXXX

**VERSION DESTINÉE AUX CANDIDAT-E-S**

<b>Type d'examen</b>	Examen oral
<b>Durée</b>	
Temps de préparation	45 minutes
Examen oral	30 minutes réparties en
Présentation	10 à 12 minutes
Entretien client	18 à 20 minutes
<b>Maximum de points</b>	100 points
<b>Moyens aux. autorisés</b>	Voir chapitre « Moyens auxiliaires »

Candidat-e

---

Expert-e 1

Expert-e 2

*(en lettres capitales)*

*(en lettres capitales)*

Critères	Maximum de points	Points obtenus
Compétences professionnelles	60	
Compétences méthodologiques et de processus	20	
Compétences sociales	20	
<b>TOTAL</b>	100	

## Notice explicative pour l'examen oral

Un cas écrit à traiter pendant la phase de préparation vous est remis. Il comprend une situation initiale, plusieurs exercices, ainsi qu'une présentation à effectuer.

L'examen simule un rendez-vous client entre vous-même, conseiller en prévoyance<sup>1</sup> de la fondation X, et votre client assuré (les experts). L'examen se compose de votre présentation de la solution proposée (10 à 12 minutes env.) conformément aux consignes du travail préparatoire, suivie d'un entretien avec le client (les experts), portant sur votre présentation et d'autres questions du client. L'entretien porte sur l'ensemble de la matière d'examen.

Votre prestation à l'examen oral sera évaluée selon les trois critères pondérés suivants :

<b>Critère</b>	<b>Coefficient</b>
Compétences professionnelles	60 points
Compétences méthodologiques et de processus	20 points
Compétences sociales	20 points

## Moyens auxiliaires

Cas d'examen, annexes comprises, ainsi que la brève présentation élaborée lors de la phase de préparation (voir ci-dessous). Autre moyen : aucun.

Des textes de loi peuvent être consultés dans la salle de préparation. Vous avez le droit d'utiliser votre propre calculatrice. Des feuilles vierges, stylos, etc. vous sont en outre fournis pour l'élaboration de votre présentation. Un tableau à feuilles avec des feutres, un bloc-notes et des stylos sont disponibles dans la salle d'examen.

Vous avez le droit de préparer des notes (p. ex. schémas, graphiques, tableaux, listes à puces) au format papier en vue de la présentation. Vous ne pourrez-vous servir que des notes élaborées durant la phase de préparation. En d'autres termes, vous n'avez pas le droit de préparer des notes à l'avance, avant le jour de l'examen. Vous avez le droit de prendre d'autres notes, de faire des calculs ou de dessiner des schémas au cours de l'entretien client.

L'utilisation de moyens auxiliaires électroniques (p. ex. ordinateur portable, tablette) lors de la phase de préparation et de la présentation n'est pas autorisée, exception faite de la calculatrice. Il est interdit de prendre en photo les supports d'examen ou d'enregistrer l'examen oral, p. ex. au moyen d'un appareil photo ou d'un téléphone mobile. Toute infraction à cette règle

---

<sup>1</sup> Pour faciliter la lecture, seule la forme masculine est utilisée dans ce document. La forme masculine inclut la forme féminine.

constitue une utilisation de moyens auxiliaires non autorisés au sens de l'art. 12, ch. 2, du règlement de l'examen, entraînant une exclusion dudit examen.

## Cadre de l'entretien d'examen

Votre collègue de travail est malade et vous a demandé de mener un entretien client à sa place. Vous ne savez pas encore si l'assuré-e<sup>2</sup> se présentera à cet entretien. L'entretien client commence dans 45 minutes. Vous vous y préparez.

**Partie 1** : élaborez une présentation (10 à 12 minutes) vous permettant de représenter la situation initiale ainsi que votre proposition de solution de manière claire et compréhensible. La présentation est destinée au client et doit l'aider à comprendre la solution que vous lui proposez. Il vous incombe de

- **présenter la situation initiale / les besoins du client ;**
- **définir des propositions de solutions concrètes répondant aux besoins du client ;**
- **tenir compte des conditions-cadre (p. ex. cadre légal) et des exigences du client ;**
- **réaliser des calculs concrets si nécessaire**
- **et de formuler une conclusion comprenant des recommandations.**

Justifiez toutes vos affirmations de manière plausible et compréhensible. Illustrez éventuellement votre présentation par des schémas, graphiques ou exemples chiffrés. Attirez l'attention du client sur les éventuelles possibilités d'optimisation ou les risques.

À l'issue de la présentation, le client vous posera des questions de clarification (**partie 2**) ainsi que diverses questions d'approfondissement en relation avec le cas (**partie 3**).

Le dossier de votre collègue de travail vous fournit des informations sur la situation initiale, les interrogations spécifiques du client ainsi que des informations complémentaires et des annexes déjà préparées.

---

2 Les experts de sexe féminin jouent le rôle de la cliente, de l'épouse ou de la partenaire du client.

## Situation initiale et faits

Vous travaillez pour une caisse de pension cantonale et Peter Lüdi s'est inscrit chez vous pour un entretien.

Peter (52 ans) et Maja Lüdi (48 ans) sont mariés depuis 25 ans et ont un fils (21 ans) qui étudie à l'université et vit avec ses parents. La famille vit dans une maison unifamiliale dans l'agglomération d'une grande ville.

Peter Lüdi, qui travaille depuis 20 ans comme chef du service des soins à l'hôpital cantonal, vient de recevoir un cadeau d'ancienneté de CHF 5'000. Il est assuré dans le cadre de la prévoyance professionnelle de la caisse de pension cantonale. L'Hôpital cantonal garantit à Peter Lüdi le maintien de son salaire à 100% pendant 90 jours en cas d'incapacité de travail. Pour la période comprise entre le 91<sup>e</sup> et le 730<sup>e</sup> jour, l'hôpital a conclu une assurance d'indemnités journalières de maladie couvrant 80 % du salaire AVS assuré.

Depuis que son fils est devenu autonome, Maja Lüdi a repris son travail à temps partiel en tant que physiothérapeute. Elle gagne CHF 18'000 par an et n'est affiliée à aucune caisse de pension.

Peter Lüdi aimerait savoir dans quelle mesure lui et sa famille sont couverts en cas d'invalidité due à un accident ou à une maladie. En outre, les époux Lüdi prévoient de nombreux travaux de rénovation et d'agrandissement de leur maison individuelle occupée par son propriétaire. Peter Lüdi étudie l'opportunité de financer ces projets par un versement anticipé EPL.

Vous avez reçu les informations financières suivantes de la part de Peter Lüdi :

Éléments de salaire connus	CHF
Degré d'emploi	100%
Salaire annuel (selon le contrat de travail)	84'000
13ème mois de salaire (selon le contrat de travail)	7'000
Compensation des heures supplémentaires	6'000
Prime de poste	5'500
Allocations familiales (allocations d'éducation pour les deux enfants)	6'000
Prime d'ancienneté pour 20 ans de service	5'000

Informations prévoyance de Peter Lüdi	CHF
Rente d'invalidité AI et de vieillesse AVS (selon la caisse de compensation AVS)	26'160
Rente d'enfant d'invalidité de l'AI (selon la caisse de compensation AVS)	10'464
Avoirs de vieillesse au 31.12. de l'année précédente (selon le certificat de la caisse de pension)	210'000
Avoir de vieillesse LPP au 31.12. de l'année précédente (selon le certificat de la caisse de pension)	120'000
Rente de vieillesse projetée à l'âge de 65 ans (projetée avec un intérêt de 1%)	35'500
Prélèvement anticipé autorisé EPL au 31.12. Année précédente (selon le certificat de la caisse de pension)	190'000

Informations prévoyance de Maja Lüdi	CHF
Avoirs de vieillesse au 31.12. de l'année précédente	65'000
Avoirs de vieillesse LPP au 31.12. de l'année précédente	48'000

<b>Projets de rénovation ou d'expansion prévus</b>	<b>CHF</b>
Acquisition d'une place de parking pour voitures dans la maison voisine	25'000
Isolation thermique des fenêtres et des façades	75'000
Installation d'un chauffage au gaz plus efficace	40'000
Extension d'un appartement indépendant pour la location à des tiers	40'000
Installation d'un bain à remous dans le jardin (whirlpool)	15'000
Financement de l'impôt unique sur les prestations en capital pour le prélèvement anticipé prévu EPL	20'000

<b>Pilier 3a</b>	<b>CHF</b>
Compte pilier 3a de Maja Lüdi à la BKB (selon les informations de Peter Lüdi : aucune cotisation au cours des quatre dernières années)	45'000
Police d'assurance pilier 3a de Peter Lüdi auprès de son propre employeur (selon Peter Lüdi : prime contractuel de CHF 6'500 par an)	115'000

<b>Pilier 3b</b>	<b>CHF</b>
Actifs communs (selon les informations de Peter Lüdi)	350'000

## Questions

1. Présentez la situation initiale.
2. Calculez le salaire assuré de Peter Lüdi selon le règlement de la caisse de pension cantonale. Indiquez les raisons pour lesquelles vous n'utilisez pas des éléments individuels du salaire pour le calcul du salaire assuré.
3. Préparez une analyse de prévoyance de Peter Lüdi en cas d'invalidité due à un accident et à une maladie (y compris la période suivant sa retraite). Supposez que ses besoins après invalidité s'élèvent à 90 % de son salaire brut. Indiquez les éventuelles lacunes de prévoyances.
4. Expliquez à Peter Lüdi pour quels projets de rénovation ou d'agrandissement il peut demander un versement anticipé EPL. Donnez les raisons de votre explication. Quel serait l'impact d'un éventuel retrait anticipé EPL sur ses prestations de prévoyance?
5. Résumez vos conclusions et vos recommandations à partir des tâches précédentes et ouvrez la discussion avec Peter Lüdi.

## Annexe

1. résumé du règlement de prévoyance de la caisse de pension cantonale